

# L'écho Cantaronnais

Le magazine d'information de la commune de Cantaron



Chef-lieu - Cognas - Tardieu - Baoussé - Villars - Mas Duc - Clair Azur - Bordinas - Saut de Millo  
Serre - Bestagnier - Rasclaou - Collet - Bégude - Lauvette - Campe - Lou Cayre - La Suc

**N°9**  
avril 2020

LE PRINTEMPS EST LA !  
Mais prenez soin de vous !

> Suivez les activités de la commune et rejoignez nous sur [cantaron.fr](http://cantaron.fr)

# CHÈRES CANTARONNAISES, CHERS CANTARONNAIS



Le premier tour des élections municipales a eu lieu. La conjugaison d'une seule liste en présence et de l'épidémie du coronavirus en cours explique la forte abstention constatée. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui nous ont fait confiance et qui se sont déplacés pour remplir leur devoir civique et s'exprimer, mais je peux comprendre aussi celles et ceux qui ont préféré ne pas prendre de risque en venant voter, bien que toutes les mesures de précaution avaient été prises au niveau du bureau de vote.

Nous traversons tous en ce moment une période très difficile et anxiogène que personne d'entre nous n'a déjà connue. Actuellement mon attention est entièrement tournée sur la crise sanitaire à laquelle nous devons répondre en priorité. Il convient de se montrer à la hauteur de l'enjeu du moment à savoir, faire reculer la propagation du virus COVID-19 en faisant front commun et en étant solidaires. J'en appelle solennellement au civisme de chacun d'entre nous pour se conformer strictement aux consignes gouvernementales. La crise économique qui pointe, inévitable conséquence de la crise sanitaire, devra bien évidemment trouver des solutions rapides et efficaces, lorsque l'urgence de santé publique sera réglée.

Mais en tant que Maire, je dois aussi assurer la continuité du service public tout en protégeant le personnel d'où la mise en place d'une organisation de crise dans nos services. A ce propos, je remercie tous les agents de la commune pour leur mobilisation sans faille au service des cantaronnaises et des

cantaronnais mais je remercie aussi tous les élus et bénévoles qui restent mobilisés pour vous venir en aide.

Ayons aussi et surtout une pensée pour tous nos chercheurs, nos médecins, nos soignants, leurs proches et tous ceux qui sont présents sur le terrain pour aider notre pays à fonctionner, même au ralenti, dans ces conditions extrêmement éprouvantes. Tous se révèlent exemplaires.

Lorsque tout cela sera derrière nous, alors sera venu le moment de se poser des questions et de tirer les leçons de cette douloureuse période que nous aurons vécue. Elle laissera des traces et beaucoup de choses ne seront certainement plus comme avant. Il faut espérer que dans le monde et dans notre pays, certaines politiques pourront être remises en cause, que de nouvelles orientations pourront être prises, que de nouveaux choix pourront être faits et qu'au niveau de chaque citoyen certaines habitudes de vie pourront changer.

En vous espérant en bonne santé et en vous demandant de prendre bien soin de vous et de vos proches, je vous souhaite à toutes et tous bon courage et vous assure de ma pleine et entière mobilisation à vos côtés et de mon total dévouement.

A bientôt.

Bien à vous -  
Gérard BRANDA

Avec l'aimable participation des élus et des responsables des associations de Cantaron.

Votre prochain Echo des cantaronnais paraîtra en juillet,

N'hésitez pas à nous faire part de vos actualités.  
Contactez nous à la mairie au 04 93 27 64 60  
Ou par messagerie à [mairie.cantaron@free.fr](mailto:mairie.cantaron@free.fr)  
Ou par courrier à l'adresse de la mairie à l'attention de Gérard Stoerkel

N°9 avril 2020

L'écho Cantaronnais est publié par la mairie de Cantaron

Directeur de la publication : Gérard BRANDA Maire

Rédaction : Gérard STOERKEL 1er Adjoint, délégué aux finances et à la communication

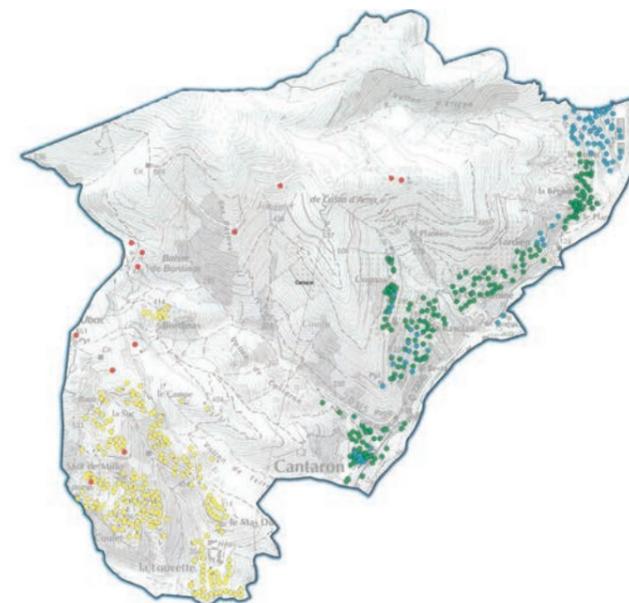
Imprimé par Fac Imprimeur à 650 exemplaires



## L'installation de la fibre, vous l'attendez... elle arrive lentement !

Voir le courrier du département (en charge du déploiement à travers le SICTIAM) sur notre site [cantaron.fr](http://cantaron.fr)

En vert : zone déployée  
En bleu : en cours de déploiement  
En jaune : à faire  
En rouge : zone isolée



## ORDURES MÉNAGÈRES ENCOMBRANTS

Extrait de notre site [cantaron.fr](http://cantaron.fr)

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES ENCOMBRANTS EST ASSURÉE PAR LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU PAYS DES PAILLONS (C.C.P.P.).

Les encombrants sont ramassés sur rendez-vous, au numéro suivant : 04.93.79.03.50 (N'hésitez pas à laisser un message sur répondre.)

En cas de problème concernant les ordures ménagères, vous pouvez contacter le : 04.92.00.75.80 ou 04.92.00.75.81

Enquêtes Publiques relatives au Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets :

- pour le SRADDET : <http://SRADDET.enquetepublique.maregionsud.fr>

- pour le PRPGD : <http://plandechets.maregionsud.fr>

**NOTEZ qu'actuellement toutes les déchèteries de la vallée sont fermées jusqu'à nouvel ordre**

## Un projet de jardin partagé à Cantaron



La commune de Cantaron envisage la création d'un jardin partagé pour initier une dynamique solidaire autour de la culture de la terre.

Dans cette perspective, la culture et le partage des récoltes de légumes et de fruits réalisées dans le respect d'une pratique biologique sera un atout énorme à une époque où il est fondamental de se tourner vers une alimentation saine. Au-delà du respect de l'environnement et de la biodiversité, le développement des jardins partagés contribuera au développement d'une agriculture locale et amènera notre



commune à une certaine autonomie alimentaire.

Que vous disposiez ou pas d'un jardin potager, quel que soit votre profil, venez partager avec nous votre passion de la terre, et les valeurs simples de solidarité et d'échanges à travers l'agriculture.

La première étape pour la réalisation de ce projet est de constituer un groupe pour démarrer les activités de ce jardin partagé. Si vous êtes intéressés, veuillez-vous faire connaître en téléphonant à la mairie ou en envoyant un email à Michel Corsini, élu en charge de ce projet à [mcorsini.cantaron@gmail.com](mailto:mcorsini.cantaron@gmail.com)

# LE PARKING COMMUNAL SÉCURISÉ DE CANTARON, RUE DE LA GARE.



Pour faire suite à la réhabilitation et l'embellissement de la place de l'école ayant occasionné la perte de places de stationnement dans le village, il était devenu nécessaire de créer un parking communal rue de la gare à destination des habitants du chef-lieu.

Depuis le 26 mars, ce parking est donc réservé aux seuls résidents du chef lieu, une convention d'autorisation de stationnement sur le parking communal précisant les modalités et les conditions d'attribution et de fonctionnement doit être signée avec les résidents du chef-lieu qui le souhaitent.

A cet effet, chaque résident aura sa place numérotée et possèdera un badge lui permettant d'abaisser la borne bloquant l'accès.

Ce parking comporte 29 places dont une place pour les véhicules électriques (pas encore opérationnelle). Soit au total 30 places sur ce parking communal sous vidéo protection.

Rappelons que ce parking se trouve sur un terrain acheté par la commune au département pour 1 euro symbolique.

Dans ce cadre, la mire de Cantaron, située sur le Mont Macaron est un monument que nous souhaitons restaurer de manière à lui redonner son apparence originelle et le rendre accessible au public. Il s'agit d'un lieu historique qui a contribué à la mesure de la vitesse de la lumière dans le cadre des recherches menées par l'Observatoire de Nice par les astronomes Henri Perrotin (1845-1904) et Alfred Cornu (1841-1902)



Afin de nous permettre de réaliser ces travaux de restauration, nous avons sollicité la Région pour obtenir une subvention. Nous attendons cet accord qui conditionnera les travaux.

Notez que vous pouvez accéder à un article sur la mire sur notre site cantaron.fr



# RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES À CANTARON

DIMANCHE 15 MARS 2020

Nombre d'inscrits : 1132  
 Nombres de votants : 372 soit 32,86 % des inscrits  
 Nombre de blancs : 20  
 Nombre de nuls : 23  
 Nombre de suffrages exprimés pour la liste @venircantaron: 329 soit 29% des inscrits, ou 88,4 % des votants  
 La liste @venir cantaron est donc élue au premier tour.

En revanche, en fonction de cette période de confinement, le conseil municipal n'a pu se réunir comme prévu le 20 mars pour élire le maire. L'ancienne équipe reste donc en place pour le moment.

Nous attendons donc les consignes gouvernementales afin de réunir le prochain conseil municipal pour la mise en place de la nouvelle équipe.



# LA MIRE DE CANTARON



La commune de Cantaron a entrepris de valoriser son patrimoine historique, culturel et naturel de manière à favoriser le développement des activités liées au géotourisme. Elle s'attache notamment à l'aménagement de parcours de découverte du patrimoine à travers la valorisation de sentiers balisés.

# PLU

Le PLU a été approuvé en conseil municipal le 13 février. Voir sur le site cantaron.fr, le détail de tous les documents constituant ce PLU, tous ces documents sont téléchargeables.

Vous pouvez également lire dans le PV de ce conseil le détail de la délibération, encartée dans ce même bulletin N°9 de l'Echo Cantaronnais.

Vous pouvez également consulter ces documents en mairie.

# CARNAVAL de l'APE

Samedi 7 mars, la dynamique équipe des parents d'élèves de Cantaron, avait organisé un défilé de carnaval au chef lieu.

Deux beaux chars avaient été prêtés par la ville de Nice, comme par les années passées, merci aux niçois !

Parents et enfants se sont bien amusés, sous un grand soleil. Des 'tonnes de confettis' ont été utilisées par les enfants, enfants qui étaient déguisés avec des costumes réalisés par les parents.

Après le défilé, il était possible de se restaurer sur la place de l'école en appréciant les friandises préparées par ces mêmes parents qui se sont fortement impliqués pour la réussite de cette petite fête, toujours aussi sympathique.

**A l'année prochaine !**



# REMISE DU CHÈQUE AU TÉLÉTHON

Jeudi 23 janvier, la municipalité remettait le chèque de 3061 euros résultat de la collecte organisée au profit du téléthon les 6 et 7 décembre 2019.

Les associations cantaronnaises ayant participé à cette collecte étaient représentées :

Les boulistes, de longue date associés au CAT Epis pour le téléthon, l'OCJFT, les Chasseurs, les doigts agiles, Dansa Canta.

**Merci à elles et aux donateurs cantaronnais, qui par leur geste, contribuent à la recherche sur les maladies génétiques, rares et lourdement invalidantes.**



# LE LOTO de l'OCJFT

Samedi 14 février, à 16H salle Bermond, l'OCJFT organisait son deuxième loto.

75 personnes étaient présentes, toutes décidées à repartir avec au moins un des nombreux lots mis en jeu. La majorité des lots étaient offerts par des entreprises locales. Merci à eux.

Le gagnant du gros lot est Monsieur DENIS de Cantaron : un week-end pour 2 personnes dans un château avec repas gastronomique et petit déjeuner.

**Bravo à tous les gagnants ainsi qu'aux organisateurs !**



## LE LOTO de l'OCJFT

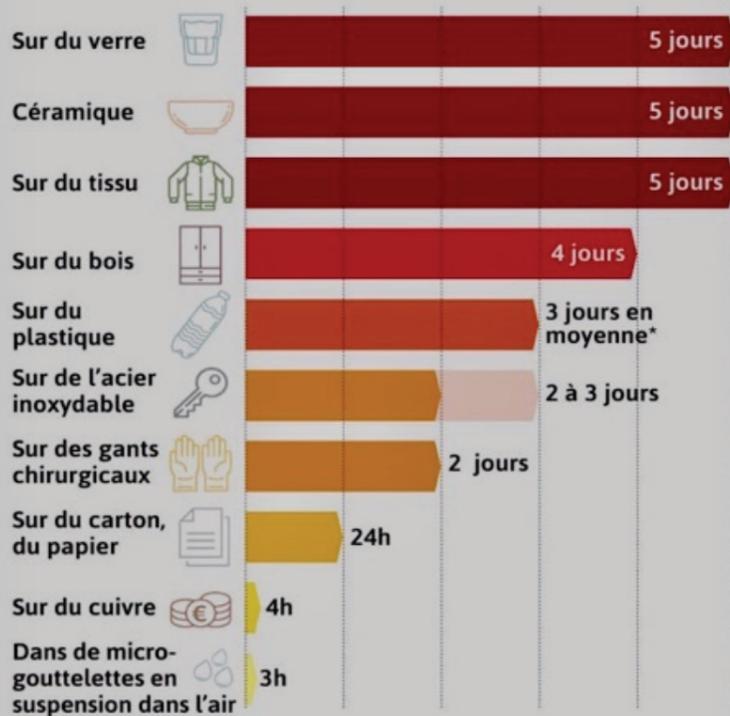


## INFO CORONAVIRUS

### CORONAVIRUS

### LA DURÉE DE VIE DU VIRUS COVID-19

Selon l'endroit où il se trouve, la durée de vie du virus varie de 2 heures à 9 jours. Mais sa survie dépend aussi du taux d'humidité et de la température ambiante.



\*jusqu'à 5 voire 9 jours si taux d'humidité faible et température basse. Source: étude de la Ruhr University (Allemagne) - Journal of Hospital Infection. VISACTU

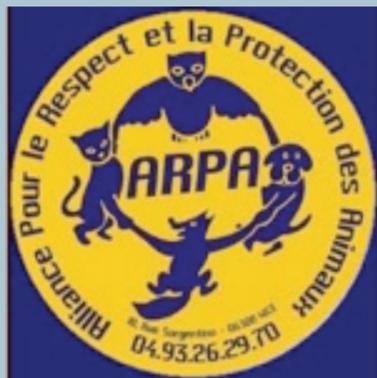
## CHATS ERRANTS

Suite à une prolifération de chats errants sur la commune et notamment sur le chef-lieu, il était devenu nécessaire d'effectuer une campagne de stérilisation dans le cadre du maintien de la salubrité publique.

Une convention a donc été passée entre la mairie et une association reconnue d'utilité publique l'ARPA (Alliance pour le Respect et la Protection des Animaux) pour la capture des animaux, leur transport chez un vétérinaire, leur stérilisation et leur retour sur les lieux de capture ensuite.

A ce jour, 7 chats (deux mâles et cinq femelles) ont été opérés et marqués d'une petite encoche à l'oreille.

L'opération pourra se poursuivre dans les semaines et mois à venir dans le village mais aussi partout sur la commune si le besoin s'en fait sentir.



## Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage dans le département des Alpes-Maritimes (résumé des principales dispositions)

Dispositions générales (applicables à tous)	En tout lieu du département	Incinérer des déchets y compris des déchets verts (déchets de jardin, de tonte, de taille hors cadre dérogeatoire)	INTERDIT					Vent supérieur à 20km/h	Episode de pollution de l'air
			INTERDIT						
Dispositions applicables au public	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Jeter des objets en ignition	TOLERE		INTERDIT	TOLERE		I	N
		Fumer	TOLERE		INTERDIT	TOLERE			
Dispositions applicables au public	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Porter ou allumer du feu	INTERDIT					I	N
			INTERDIT						
			01/01 31/01	01/02 31/03	01/04 30/06	01/07 30/09	01/10 31/12	I	N
Dispositions applicables aux propriétaires ou aux ayants droit	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Incinérer des végétaux coupés issus de travaux forestiers, travaux agricoles, débroussaillage obligatoire, végétaux infectés par des organismes nuisibles en respectant les conditions fixées par le présent arrêté	POSSIBLE*	POSSIBLE*	POSSIBLE*	INTERDIT sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général	POSSIBLE*		
		Incinérer des végétaux sur pied ou écobuer		POSSIBLE* après déclaration en mairie		INTERDIT sauf si autorisation du maire			
		Allumer des feux de cuisson	POSSIBLE						
		Feux d'artifice	POSSIBLE après autorisation préalable du maire						

Déclarations, autorisations ou dérogations doivent être présentées à toute réquisition. Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur. Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention.

### \*Possible et sous réserve de respecter les consignes suivantes :

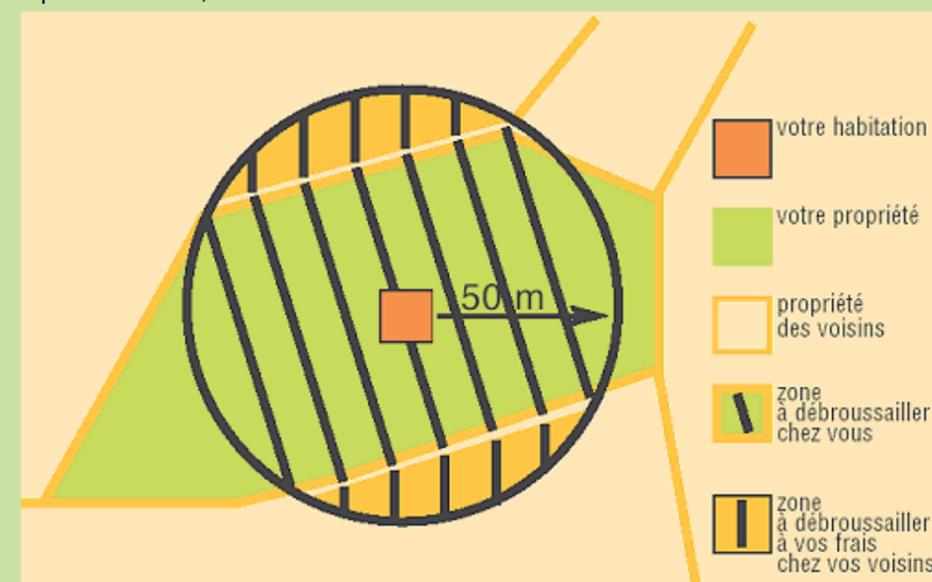
- Brûlages autorisés uniquement entre 10h et 15h30
- Pas de foyers sous les arbres
- Bande de 5 mètres sans végétaux autour des foyers
- Surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction totale à tout moment
- Extinction totale par noyage
- Vent inférieur à 20 km/h
- Hors épisode de pollution de l'air

## DÉBROUSSAILLER, C'EST UNE OBLIGATION

Le Code Forestier impose le débroussaillage de la totalité des terrains situés en zone urbaine ou dans les lotissements, qu'ils soient bâtis ou pas.

Dans le département des Alpes-Maritimes, l'arrêté préfectoral du 10 juin 2014 oblige chaque propriétaire d'habitation à débroussailler à 50 mètres de son habitation et à 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès, y compris sur les propriétés voisines si nécessaires. En cas de refus de votre voisin, vous devez saisir le maire qui pourra procéder à l'exécution d'office prévue par la loi. Le maire peut même porter jusqu'à 100 mètres l'obligation de débroussaillage. Si vous êtes concernés par cette obligation (article L. 134-6) et que vous ne l'appliquez pas, la commune, après

vous avoir mis en demeure, procédera au débroussaillage d'office. La prestation ainsi effectuée, vous sera directement facturée.



## Chantez en famille, à la maison...

### CHANSON DE CANTARON

Sur l'air de Nissa la belle (à apprendre

par cœur pour être fiers de la chanter !)

Les paroles sont de Monsieur Thérésius PASSERON ancien instituteur à Cantaron

#### 1er couplet

En plein Comté de Nice,  
Dans le creux d'un vallon,  
Vrai terre de délices  
Se trouve CANTARON,  
Cantaron ma paire,  
Combien je pense à vous,  
Toujours en rêverie  
Quand je suis loin de Vous.

#### 2ème couplet

Au loin la haute cime  
Du puissant Macaron  
imposante, domine  
La Vallée du Paillon,  
Sous ses pentes arides  
Couvertes de genêts  
Quelques sentiers rapides  
Déroulent leurs lacets.

#### 3ème couplet

Plus bas sous les ombrages  
D'oliviers argentés  
Un tout petit village  
Se cache aux indiscrets.  
Cognas que la nature  
Par un soin bienveillant,  
Protègeât des froidures  
Et des gels malfaisants.

#### REFRAIN EN NICOIS

Toujou iéou cantérai  
Soutta li tiéou touméi  
La Bella Cansoun de  
CANTAROUN  
El toujou cridérai  
En la miéou cridérai  
En la miéou ritournella.

VIVA, VIVA  
Lou miéou béou CANTAROUN

#### 4ème couplet

Dominant Nice la Belle  
Le fleuron des quartiers  
Saut de Milio on l'appelle,  
C'est le paradis rêvé.  
Plus loin, c'est la Lauvtté,  
Qui, comme un bel oiseau  
Dénommé l'alouette  
Se trouve bien en haut

#### 5ème couplet

Sur la rive ombragée  
Du capricieux Paillon,  
Des Maisons parsemées,  
C'est encore CANTARON  
Ou mieux, c'est la Bégude  
Un quartier délicieux  
Où rien ne paraît rude  
Et où tout semble heureux.

#### 6ème couplet

Oh mon joli Village  
Dans vos divers quartiers,  
Vous êtes pour le sage  
Le paradis rêvé.  
Aussi je vous vénère.  
Terre de mes aïe  
Terre de race fière  
Pays de gens heureux.

#### REFRAIN EN FRANÇAIS

Toujours je chanterai  
Sous tes tonnelles  
La belle chanson de  
CANTARON  
Et toujours je crierai dans  
Ma ritournelle  
VIVA, VIVA  
MON BEAU CANTARON.



### AIDE AUX PERSONNES PENDANT LE CONFINEMENT :

Madame, Monsieur,

En raison du confinement obligatoire, le Service Social de la Mairie de Cantaron propose aux personnes ayant de « réelles difficultés » pour se déplacer, d'apporter son aide et son soutien en mettant des Élus volontaires et des bénévoles à votre service et ce, durant toute la période de crise.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec Mme CALDEI VIDAL Éliane, (en photo ci-dessous) nouvelle élue volontaire et responsable de cette opération, **au 06 11 76 07 73 du lundi au samedi de 09h00 à 11h00 et de 15h00 à 19h00.**

Nous ne manquerons pas d'étudier très rapidement votre demande afin d'y accéder dans la mesure de nos possibilités.

**Veillez à bien respecter les consignes nationales et prenez soin de vous.**

Le Maire, Gérard Branda

**Merci Eliane et à tous les élus ainsi qu'aux bénévoles qui nous ont proposé leur aide.**



Restez chez vous et cuisinez cette recette niçoise, avec des choux locaux ! bon appétit !

## CHOUX FARCIS "LES CAPOUNS"

Le marché (pour six personnes)

2 beaux choux verts

100 gr de jambon, ou un reste de veau

150 gr de petit salé

60 gr de riz

100 gr de parmesan

2 oeufs

1 bouquet de persil

huile d'olive, beurre, sel, poivre

1/2 litre de bouillon de légumes

Pour gratiner: coulis de tomate fromage rapé

Préparer les choux farcis: Nettoyer les choux verts, éliminer les feuilles tachés ou abîmées.

Enlever les grosses côtes et le trognon du chou. Cuire le riz à l'eau non salée

Hacher oignon et petit salé, jambon ou restes de veau faire revenir à l'huile d'olive.

Séparer les grandes feuilles d'un côté, les morceaux et petites feuilles de l'autre.

Blanchir le chou dans une grande casserole d'eau bouillante salée.

Egoutter et étaler à plat sur un linge les grandes feuilles, égoutter les petites.

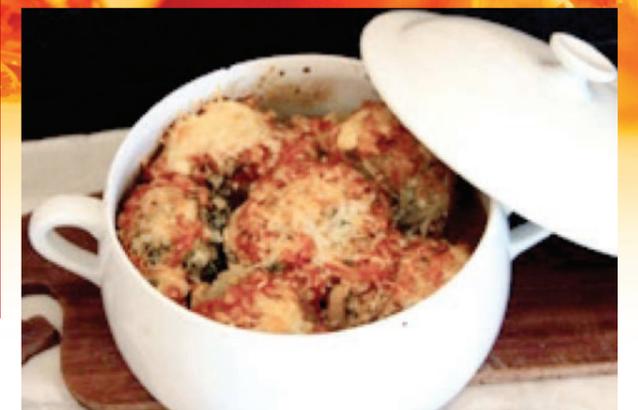
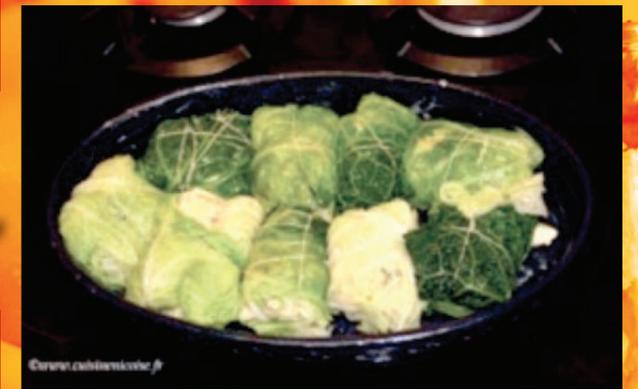
Pour la farce : Mélanger petit salé jambon oignon et bouquet de persil hachés ajouter le chou haché au couteau 2 oeufs fromage rapé, riz, sel poivre

Disposer les grandes feuilles de chou par deux (ou 3 maximum) et garnir d'une grosse cuillère de farce.

Refermer soigneusement en paquet et ficeler avec une ficelle à rôtir.

Déposer les paquets bien serrés dans une cocotte ou un plat huilé

Mouiller à hauteur de bouillon de légumes, et mettre en cuisson au four a couvert 180' une heure au moins.



Après cuisson sortir délicatement les capouns un à un. Les disposer dans un plat beurré, recouvrir d'un coulis de tomate et de fromage râpé. Gratiner à four chaud avant de servir.



# Notez sur vos agendas :

Par décision du Maire, suite à la situation actuelle liée au COVID19,

Toutes les manifestations, communales, associatives, ou privées, organisées sur la commune, sont interdites, jusqu'à nouvel ordre.

Le département maintient, pour le moment, les dates des estivales cet été qui pourraient se dérouler à

**Cantaron. Notez le au cas où...**

**À savoir:**

26 juillet- Groupe Missday (Rock and Roll années 50/60)

-16 août- Groupe Nils Indjein (Beatles, Rolling stones)



*Il's nous ont quittés*

TRIMARCO Alphonse le 10/01/2020

VAVITSARA Berthine le 13/01/2020

CHECCONI Walter le 28/02/2020

# MERCI AUX SOIGNANTS !

A 20H, dans les grandes villes, les gens les applaudissent depuis leur balcon,

Nous avons choisi de remercier à notre façon le personnel médical fortement sollicité dans cette période de COVID19.

Merci à l'engagement de tous les soignants et à tous ceux qui participent au bon fonctionnement de notre vie courante pour nous servir (caissières, éboueurs, chauffeurs, agriculteurs, etc...)

